

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VII, No 12.

Montréal, Décembre 1901.

50 cts par an.

LA CRÈCHE DE NOËL

L'âpre saison déroule sur la terre
Son lourd manteau de neige et de frimas ;
Le vent du soir soupire avec mystère
Dans la ramure où brille le verglas.
Il est minuit. Le carillon du temple
Jette aux échos un hymne triomphant,
Et le chrétien, à deux genoux, contemple
Avec amour un adorable enfant.

Il est plus grand que tous les rois du monde,
Plus radieux que l'astre universel,
Plus éloquent que la foudre qui gronde,
Plus pur et saint que les anges du ciel !
Et cependant, il est né sur la paille ;
Son divin corps connaîtra les douleurs...
Que l'univers d'allégresse tressaille,
Car cet enfant rachète nos malheurs !

Au front du ciel une étoile rayonne,
Guidant les pas des rois les plus puissants
Qui vont offrir — en guise de couronne —
Au nouveau-né l'or, la myrrhe et l'encens !
Allons chrétiens, à l'exemple des Mages,
Nous prosterner devant le Rédempteur !
Adressons-lui nos vertueux hommages
Et redisons : Gloire au Libérateur !

Noël ! Noël !

Fête de la nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

On varie sur l'étymologie de ce mot ; quelques auteurs en font une abréviation d'*Emmanuel, Dieu avec nous* ; d'autres y voient une corruption du latin *natalis*, jour natal.

On a attribué l'institution de cette solennité au pape Télesphore, mort vers 138 ; on a également avancé, sans preuves plus certaines, que, à la prière de saint Cyrille de Jérusalem, Jules Ier avait, au IV^e siècle, consulté les docteurs de l'Eglise, qui en avaient fixé la célébration au 25 décembre. Ce que l'on peut affirmer, c'est que cette fête date d'une époque extrêmement reculée. Saint Jean Chrysostôme dit que depuis la Thrace jusqu'à Cadix, c'est-à-dire dans tout l'Occident elle était célébrée *dès le commencement*.

Les Eglises de l'Occident paraissent l'avoir toujours célébrée le 25 décembre. Il n'en était pas ainsi en Orient, où certaines églises, qui la confondaient avec l'Epiphanie, la célébraient au mois de janvier, d'autres au mois d'avril ou de mai. Mais on finit par adopter l'usage romain.

La coutume de dire trois messes, la nuit de Noël, est antérieure au VI^e siècle, comme l'a prouvé Benoît XIV. Le premier de ces offices se dit à minuit, le second au point du jour et le troisième le matin.

La fête de Noël était devenue, au moyen âge, la plus grande de toutes, c'est-à-dire celle qui donnait lieu aux plus vives réjouissances. Mais les expressions de la joie publique finirent par amener de graves abus ; on alla jusqu'à faire, dans les églises, des mascarades grotesques. Le scandale fut réprimé. Cependant il existait encore à Valladolid au milieu du XVII^e siècle.

Quelques fois les empereurs lisaient, au jour de Noël, la septième leçon ; au concile de Constance, Sigismond accomploit cette cérémonie, habillé en diacre. Il était d'usage, si un empereur se trouvait à Rome qu'il assistât à l'office et lut cette même leçon, en surplis, en chape et en épée. A Lyon, lorsqu'on prononçait ces paroles, *Christus natus est nobis, venite adoremus*, le comte allait baiser l'autel en signe d'adoration. La veille de ce grand jour, on bénissait, dans certaines contrées, une énorme bûche qui brûlait toute la nuit dans le foyer, usage dont on retrouve encore des traces dans l'ouest de

la France. En Allemagne, la fête de Noël a un caractère de naïveté qu'on ne retrouve point ailleurs parce qu'on en a fait aussi la fête des enfants.

Pour les Pères de Famille

La responsabilité et les devoirs du père de famille finissent-ils au tombeau, ou bien doit-il s'arranger de manière à la protéger et à assurer son existence, même quand il ne sera plus là ?

Cette question, dans sa clarté et sa brièveté, nous indique sûrement la voie qu'un homme, digne de ce nom, doit suivre sur cette terre, car la réponse ne souffre aucune difficulté pour celui qui a une notion quelconque de la justice et de la pitié qui sont dues aux faibles.

Vous enlevez à ses parents une fille qui en était la joie et le bonheur, vous l'installez à votre foyer, et de votre union naissent des êtres délicats qui ont besoin de votre double tendresse pour grandir et se développer ; votre travail assure la subsistance de tous ces êtres que vous chérissez et qui vous payent de retour ; vous êtes le soleil vivifiant de cette maisonnée ; son protecteur attiré et sa ressource obligée en toutes circonstances. Vous avez conscience de votre rôle important et un légitime orgueil s'empare de vous à cette pensée. L'amour, sous ses formes les plus charmantes, habite votre toit et vous coulez une existence heureuse. Mais la mort vient. En un clin d'œil tout ce tableau riant est changé.

Votre départ a laissé le foyer à la charge d'une pauvre femme éplorée, sans moyen de gagner sa vie, ainsi que celle des chers petits orphelins que le destin a privé d'un père adoré.

Avez-vous songé à la lutte terrible que cette épouse affligée devra engager contre la misère pour lui fermer la porte de sa maison, pour l'empêcher de conseiller ces actions mauvaises qui assaillent ceux qui manquent du nécessaire ?

La voyez-vous, cette mère — votre femme ! — forcée de se plier aux labeurs les plus pénibles pour un morceau de pain ? les voyez-vous, ces enfants — les vôtres ! — forcés de quitter l'école pour peiner dans les manufactures où ils s'étioleront bientôt ?

Après avoir réfléchi à ces résultats probables, répétez-vous encore avec quelques sans-cœur : " Je n'ai pas besoin de me priver pour faire *carrer* les autres. Quand je

serai mort, ils s'arrangeront comme ils pourront !”

Que diriez-vous à celui qui viendrait, aujourd'hui, vous suggérer d'abandonner votre famille pour aller vivre au loin, afin de vous permettre de jouir seul de votre salaire ? Vous le traiteriez d'infâme, n'est-ce pas ? Comment se fait-il que vous raisonnez autrement lorsqu'il s'agit de quitter votre famille pour aller jouir du repos éternel ?

Les conséquences ne sont-elles pas les mêmes ?

La raison indiquant que l'homme se doit à sa compagne et à sa progéniture, il s'en suit qu'il lui faut exercer cette protection aussi longtemps qu'elle est nécessaire. Nous savons qu'il ne se départira pas de cette ligne de conduite tant qu'il aura un souffle de vie, mais comme la mort peut le frapper avant que son rôle soit terminé, il est de son devoir de prendre le moyen que l'humanité lui offre pour le remplacer. Ce moyen c'est la société de secours mutuel qui met l'assurance à la portée des bourses les plus modestes.

Ce noble devoir accompli, le père de famille en retirera, de son vivant, la récompense, car il aura débarrassé ses jours de la crainte de l'avenir et il aura adouci ses derniers moments.

Quelqu'un reprochait au vieux duc Pasquier d'aimer trop le café.

“ Il vous tuera disait cette personne.

— Que voulez-vous ? répondit le vieux duc en humant son moka, je suis né tué. ”

* * *

Rien n'est comparable aux bénéfices qu'on réalise dans la pharmacie. Jugez-en par ce simple fait :

Un quidam entre chez un pharmacien, demande une drogue du prix de deux francs deux sous, la paye, l'emporte et s'esquive rapidement.

Quand il est parti, au moment de serrer l'argent dans son comptoir, le pharmacien s'aperçoit qu'on l'a payé en monnaie de singe. Les deux sous sont de bon aloi, mais la pièce de deux francs est fausse. Il pousse une exclamation énergique.

— Patron, dit un commis, faut-il courir après ce filou ?

Le patron s'avance sur le seuil de sa porte, et, promenant un regard circulaire dans la rue :

— Inutile de vous déranger, dit-il, vous ne le rattraperez pas ; le gueux a disparu. Et puis, ajouta-t-il entre ses dents, je gagne encore un sou.

Anecdote Canadienne

Une anecdote relatée par lord Aberdeen, dans le discours qu'il prononça au banquet d'adieu qui lui fut offert, lors de son départ pour l'Angleterre, par les citoyens de Montréal, illustre d'une façon assez plaisante la question de la touchante fidélité des Canadiens-français pour leur pays d'origine.

Vers les commencements de son séjour dans la province de Québec, Son Excellence fut invitée un jour à présider une séance publique dans une des institutions affectées à l'éducation de la jeunesse canadienne-française. Or, — sans malice aucune, vous le pensez bien, — on avait inscrit sur le programme de la fête un chant patriotique intitulé : “ Vive la France ! ”

Voilà le nouveau gouverneur-général fort interloqué, sinon abasourdi. Comment, Vive la France ! Est-ce une protestation, un cri séditionnel, une insulte ? Cela paraissait au moins une indélicatesse grave vis-à-vis du représentant officiel de la couronne britannique. Le noble lord ne put s'empêcher d'en faire la remarque au supérieur de l'établissement.

Deux mots d'explications suffirent. C'étaient de petits Français, fils et petits-fils de Français, fiers de leur origine et fidèles aux traditions du passé, mais heureux de rendre leur hommage de Français au régime paternel sous lequel ils avaient l'avantage de vivre libres et prospères.

— “ Ah ! s'il en est ainsi, s'écria le généreux diplomate, c'est autre chose : chantez “ Vive la France ! ” mes enfants, tant que vous le voudrez ; je suis même prêt à chanter avec vous ! ”

Et lord Aberdeen ajoutait en terminant :

— “ Alors, tous ces petits Canadiens-français, dans un mouvement spontané dont je fus vivement touché, se levèrent comme un seul homme en entonnant le “ God Save the Queen. ”

LOUIS FRÉCHETTE.

UN POÈTE TROP PRUDENT

Ami, je vois beaucoup de bien
 Dans le parti qu'on me propose ;
 Mais toutefois ne pressons rien,
 Prendre femme est étrange chose :
 Il faut y penser mûrement.
 Gens sages, en qui je me fie,
 M'ont dit que c'est fait prudemment
 Que d'y penser toute sa vie.

FR. DE MAUCROIX.

La Bénédiction du Pape à Rome

L'année jubilaire a vu passer sous les murs de la vieille capitale du monde catholique des flots de visiteurs, pieux pèlerins venus de tous les coins du globe, présenter leurs hommages au glorieux Pontife qui l'habite, et recevoir de ses mains les faveurs qu'il lui a plu d'accorder en cette circonstance.

Tout étranger qui pénètre dans Rome est aussitôt obsédé par une préoccupation qui le domine : celle de voir le Pape ! Rome, si intéressante du reste, s'efface devant la haute personnalité de son Pontife. Ses musées, ses nombreux monuments et ses chefs-d'œuvre ne comptent plus guère ; c'est à Saint-Pierre et au Vatican qu'il se faut d'abord diriger.

La vue du Pape est, pour tout catholique, un rêve déjà depuis longtemps caressé ; aussi ce rêve ne peut devenir une réalité sans lui causer de fortes émotions. Assister à une audience particulière, voir de près le Souverain Pontife et recueillir quelques paroles de sa bouche, voilà du reste une faveur justement appréciée et bien faite pour remuer l'âme d'un croyant.

Cette première faveur obtenue, il lui faut encore, pour satisfaire sa légitime ambition, assister à une de ces grandes audiences publiques dont le spectacle saisissant laisse également dans l'esprit du visiteur, un souvenir ineffaçable.

La Basilique Saint-Pierre, où se donnent ces audiences publiques, est sans conteste le plus beau et le plus vaste temple qui existe. Sa splendeur et ses dimensions dépassent celles d'aucun autre. A part la conception géniale de son ensemble et l'imposant de sa structure, la magnificence de sa décoration intérieure est reconnue sans égale. Enrichie durant des siècles, de bronzes précieux et des marbres les plus rares, la main des grands artistes s'est plu à l'orner de chefs-d'œuvre incomparables. Bramante, Michel-Ange, Raphaël, sans compter le Bernin et autres, voilà une trinité artistique plus que suffisante pour illustrer l'œuvre à laquelle ils ont attaché leurs noms.

L'immense coupole qui domine l'édifice s'élève à une hauteur de cent dix-sept mètres. Une large frise la contourne intérieurement, portant l'inscription : "*Tu es Petrus et super haec petram...*" Plus haut, de riches panneaux couverts de mosaïque y représentent le Christ et les Apôtres avec, au centre et dominant tout, la figure du

Père Eternel. Des fenêtres, s'échappent des flots de lumière qui viennent inonder l'énorme baldaquin à colonnes torsées et les groupes de statues colossales ornant les quatre pilastres de soutien de la coupole. Au-dessous, se trouvent la Confession et le tombeau du Prince des Apôtres ; puis l'autel, immense bloc de marbre, où le Saint-Père ira bénir et prier.

A l'heure convenue, le peuple et les grands du monde se pressent à l'intérieur de la vaste basilique. Au centre de la nef principale, on a disposé une avenue par où doit passer le Pape, accompagné de sa Garde d'honneur et de la Cour pontificale. L'entrée se fait à gauche, par une des chapelles latérales.

Quand sur le seuil apparaît le Pontife vêtu de blanc et porté sur la Sedia gestatoria, une clameur, d'abord contenue par la sainteté du lieu, puis éclatant sous le coup de l'émotion, s'échappe des milliers de poitrines qui l'entourent ; un fluide magnétique parcourt la foule émue, frémissante, et le *Viva il Papa Re, Viva Leone, Vive le Pape Roi, Vive Léon XIII*, retentit et se répercute sous les voûtes immenses. La figure épanouie, l'œil brillant sous sa paupière vieillie, le Saint-Père lève sa main bénissante ; l'enthousiasme redouble et l'acclamation se prolonge : à chacun de lui témoigner sa joie, son bonheur et sa fidélité !

A l'aube du siècle qui commence, le grand Pontife est apparu dans cet imposant décor comme le Prêtre éternel du Dieu vivant, bénissant les générations qui s'avancent et franchissent le seuil de cette nouvelle étape du Temps.

"Que l'on me trouve, dit Victor de La-prade, dans l'univers entier, un homme qui ait la puissance de bénédiction au même point que le Pape ! Et cependant cette puissance, il ne la tient pas de lui-même, par une force particulière et personnelle, comme homme de génie. Cet immense pouvoir de bénédiction qui apparaît en lui si rayonnant, il le tient de l'institution même qu'il représente, du sentiment de la papauté qui s'empare de lui dans certaines circonstances."

La solennité de la circonstance, une assistance nombreuse de représentants de tous les peuples, l'ampleur et la merveilleuse beauté du temple où elles se sont déroulées ont donné aux cérémonies inaugurales du XXe siècle un cachet de grandeur non dépassée peut-être dans les annales déjà longues et brillantes de la papauté.

Cette bénédiction s'est étendue au loin dans la pensée du Souverain Pontife, aux parents des pieux visiteurs, à leurs amis et même aux corporations et aux sociétés dont ils faisaient partie ; s'ils étaient en nombre suffisant, aux peuples auxquels ils appartenaient et dont ils étaient à ses yeux les représentants attirés. Ses fils du Canada n'ont point été oubliés, croyons-le. S'il est un pays dont il garde mémoire, c'est bien notre chère patrie. Le sang de ses enfants versé à la défense du Saint Siège a laissé sur le vieux sol d'Italie des traces que le temps n'a pu encore effacer.

Certaines sociétés et corporations ont été, à la demande de leurs représentants officiels, l'objet d'une bénédiction spéciale. Il y a lieu de les féliciter de l'obtention d'une telle faveur, car elle n'est pas accordée à toutes sans distinction ; elle a nécessité au préalable certaines recommandations, et constitue, par le fait même, à leur crédit, un témoignage de précieuse valeur.

La bénédiction accordée au membres de l'Alliance Nationale au cours de l'année jubilaire, outre sa valeur intrinsèque, offre un cachet particulier d'intérêt : elle nous a permis d'inaugurer sous les plus heureux auspices le siècle nouveau.

Ricordo dell' anno santo dell' 1900.

MENTANA.

Pages d'hier

LE CLERGÉ CANADIEN

L'existence du peuple canadien-français est intimement liée à celle du clergé : l'un par l'autre a vécu ; ils se sont aidés, ils se sont soutenus. Si nous avons conservé notre religion, notre langue, nos mœurs, c'est grâce à lui ! Qui peut le nier ?

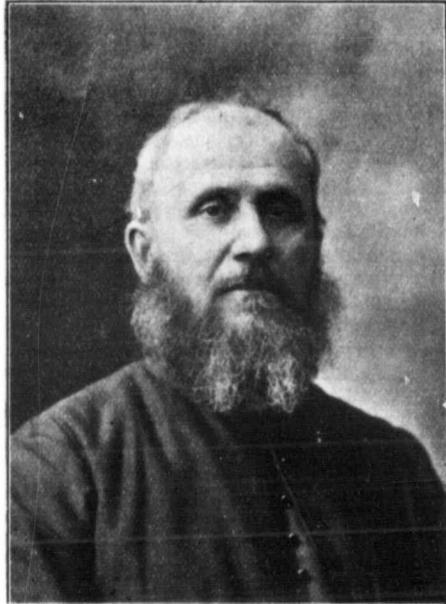
Notre histoire, "écrite de perles ignorées" a dit Fréchette, page héroïque, s'il en fut jamais, est un long et brillant témoignage en faveur de cette réflexion.

Sous la domination française, les missionnaires conquièrent ce pays au christianisme ; après la cession, nos prêtres, nouveaux pasteurs, rassemblent leurs brebis, les gardent sous leur protection, les préservent des contacts dangereux.

Sous leur égide, une race forte, morale, saine, grandit, s'élève et, comme un arbre puissant qui lance ses ramures dans toutes les directions, ses enfants débordent de leur territoire et envahissent les pays limitrophes.

Dans la plupart des paroisses, non seulement le curé nous a guidé dans les affaires religieuses, mais il s'est identifié si bien avec les progrès matériels de l'endroit, qu'il a attaché son nom à la base de tous les vrais progrès.

E. Z. MASSICOTTE.



M. L'ABBÉ E. JANELLE.

Curé de Ste-Théole et chapelain du Cercle Ste-Théole. (Voir p. 187.)

Vous rappelez-vous ce Gascon qui, entendant citer la Seine comme une rivière poissonneuse, racontait qu'en certains bras de la Garonne, ce n'était pas dans l'eau que nageait son canot, mais dans les flots pressés de poissons. Chez lui la rivière, disait-il, était littéralement remplacée par les hordes poissonnières.

Eh bien, je connais un Limousin qui doit être très proche parent de ce Gascon-là. On parlait devant lui de l'écho du viaduc de Nogent-sur-Marne, qui répète plusieurs fois les paroles prononcées en passant sous son arche maïnière.

—L'écho de mon pays est bien plus fort que tous les vôtres, dit-il ; quand on lui crie :

—Comment te portes-tu ?

Il vous répond :

—Pas mal, et toi, ma vieille ?

Anecdote sur Napoléon Ier

Après la bataille d'Auerstaedt, Napoléon, avec le reste de l'armée, s'approcha de Berlin par la route de Potsdam, afin de disputer encore à l'ennemi le passage de la Sprée. Toute l'armée était en avant, à une ou deux journées de marche, lorsqu'il partit de Wittemberg à cheval. Il était environ une heure après-midi, le temps était à l'orage; nous traversons le faubourg de Wittemberg, lorsque la grêle commença à tomber.

L'Empereur mit pied à terre pour laisser passer cette bourrasque, pendant laquelle il entra dans la maison du surveillant en chef de la forêt dans cet arrondissement. Il crut ne pas être reconnu et n'attribua qu'aux usages de la politesse l'empressemment de deux jeunes femmes qu'il trouva dans la pièce du rez-de-chaussée. Elles étaient restées debout, ainsi que deux enfants qui se trouvaient avec elles. Le rouge de l'embarras couvrait leurs visages, lorsque l'une d'elles, la moins jeune, mais la plus jolie, dit à demi-voix et en allemand à l'autre : "Je vous certifie que c'est l'empereur Napoléon."

L'Empereur ne l'entendit pas; mais le duc de Rovigo, qui comprenait assez bien cette langue l'entendit et prévint l'Empereur qui, s'adressant aussitôt à cette dame, lui demanda :

— Êtes-vous mariée, madame ?

— Non, sire, répondit-elle en très pur français, je suis veuve.

L'Empereur parut surpris et lui demanda encore :

— Comment est mort votre mari ?

— A la guerre, sire, répondit la dame; au service de Votre Majesté.

— Mais vous me connaissiez donc ?

— Oui, sire; Votre Majesté n'est pas changée depuis la dernière fois que j'eus le bonheur de la voir, et tout de suite je l'ai reconnue, ainsi que M. le général Bertrand et M. le général Savary que voilà.

— Mais enfin, où m'avez-vous vu ?

— En Egypte, sire.

A ces mots, l'Empereur, encore plus surpris, s'écria :

— Comment! vous avez été en Egypte avec nous? Conte-moi donc cela, je vous prie.

— Sire, je suis née en Suisse. J'avais épousé, en 1797, M. de Wenzel, médecin de l'armée, qui mourut de la peste à Alexandrie. Me trouvant sans enfants, j'épousai en se-

condes noces un chef de bataillon du 2^e régiment d'infanterie légère, qui fut tué à Aboukir: il m'a laissé un fils que j'élevé; c'est cet enfant, ajouta-t-elle en désignant un des deux petits blondins qui étaient devant nous. Revenue en France avec l'armée, après la capitulation, je n'ai pu obtenir aucune pension; fatiguée d'être repoussée partout, je suis retournée en Suisse, d'où j'ai été appelée à Wittemberg, par madame que vous voyez, afin d'élever son fils que voici.

— Etiez-vous bien mariée avec ce chef de bataillon? poursuivit l'Empereur, ou bien n'était-ce qu'un arrangement que votre position vous avait forcée d'accepter?

— Sire, mon contrat de mariage est là-haut, dans ma chambre.

— Ayez la bonté de me le faire voir.

Elle courut le chercher, et le remit aux mains de l'Empereur en lui disant :

— Vous verrez, sire, que mon fils est né d'un mariage légitime.

Après avoir jeté les yeux sur cette pièce, Napoléon la rendit à l'intéressante femme en s'écriant avec joie :

— Pardieu! je ne me serais pas attendu à une semblable rencontre!

Et il ordonna à Bertrand de prendre note des noms de la mère et de l'enfant. L'orage était déjà passé depuis plus d'un quart d'heure, lorsque Napoléon dit à la dame :

— Eh bien! madame, pour que vous conserviez souvenir de ce jour, qui est heureux pour moi, je vous donne une pension de douze cents francs réversible sur votre fils.

Puis il remonta à cheval pour continuer sa marche, et signa le même soir, avant de se coucher, le décret de cette pension.

La Pie-Grièche du Canada

Je savourais les rayons expirants d'un beau soleil d'automne, lorsque je fus tiré de ma rêverie par un murmure de douces voix dans la haie de lilas avoisinante : c'était une petite troupe de mésanges, répétant allégrement leur "Qu'es-tu?" Ma présence les embarrassait; je me mis en marche vers le logis, lorsque notre marmotte domestique vint brusquement me demander protection : elle paraissait atterrée des cris rauques d'un petit oiseau de proie, que je reconnus facilement à son vol troublé, incertain, pour la *pie-grièche* ou *grand écorcheur botal*.

J. M. LEMOINE.

L'art d'écouter

On a beaucoup écrit sur l'art de parler ; mais un traité sur l'art d'écouter, aurait aussi un grand mérite. On rencontre, en société, beaucoup de bons causeurs, mais les bons auditeurs sont rares. Tous les discours que fit Carlyle sur le texte : " Le silence est d'or " ont porté peu de fruit.

Un Français, ayant rencontré en société un gentilhomme qui lui avait paru ne pas avoir d'autres qualités dont on put lui faire compliment, dit de lui qu'il avait " un beau talent pour le silence. " Cette moquerie apparente était en vérité un compliment, car de tous les dons, le plus rare est l'empire sur soi-même qui nous fait rester silencieux. Peu de personnes réfléchissent sur la difficulté qu'il y a à fixer son attention, à concentrer son esprit pour bien écouter. Il faut posséder pour cela de grandes qualités morales et intellectuelles. Ce n'est pas, ainsi qu'on pourrait le supposer, un état passif. C'est un véritable travail d'esprit, une réflexion continue, et il faut quelquefois un puissant et même pénible effort de la volonté pour arrêter le cours de ses propres idées ou de ses rêveries, et fixer son attention sur la pensée et les raisonnements d'un autre.

A part ce pouvoir d'attention, il faut un pouvoir de sympathie — l'un est aussi essentiel que l'autre. L'âme, de même que le corps, a son oreille, qui doit être attentive si on veut bien écouter. On a dit avec raison que l'attention la plus appréciée est celle des yeux. L'homme ne peut pas, comme l'animal, dresser ses oreilles ou les incliner en avant, quand il veut écouter ; voilà pourquoi le regard fait foi de l'attention. Toutes les autres marques d'intérêt peuvent être feintes. Le maintien peut être très respectueux, toute parole, tout geste d'impatience peuvent être réprimés, et cependant on n'écoute pas, l'esprit est ailleurs. Mais l'œil ne saurait feindre. Il sera terne, distrait, le regard sera fixe ou errant de côté et d'autre et trahissant l'auditeur hypocrite, quoi qu'il fasse d'ailleurs. Aussi, n'est-il pas de silencieux affront qui choque autant celui qui parle qu'une inattention trahie par des regards distraits.

La pensée de l'homme suit ses yeux et elle est captivée par ce qu'il voit, beaucoup plus que par ce qu'il entend.

Rester assis en silence, passer à l'état de réceptif — de seau dans lequel on verserait continuellement, sans pouvoir de réaction — selon l'expression de Carlyle — ce n'est

agréable à personne ; cependant, bien des hommes gagneraient plus à écouter qu'à parler.

Il est bon, parfois, d'échanger nos idées, et il est des moments où, ainsi que le disait Sidney Smith de ses plaisanteries, il faut dire sa pensée ou mourir ; cependant, c'est celui qui écoute qui retire le plus de profit de la conversation. On a dit avec raison : " celui qui parle, sème — celui qui écoute, moissonne. " On peut n'être ni spirituel, ni instruit, mais, en écoutant le savant et l'homme d'esprit, on peut, jusqu'à un certain point, s'assimiler leur science et leur finesse. La conversation vous fera, mieux que tous les livres, connaître la nature humaine ; et un sentiment exprimé par une bouche éloquente se gravera beaucoup mieux dans la mémoire que le plus bel écrit. C'est Scott, croyons-nous, qui s'était fait une règle de faire parler tous ceux qu'il rencontrait sur le sujet qu'ils connaissaient le mieux ; et ainsi chaque fois qu'il voyageait en diligence, il apprenait quelques faits, quelques traits de caractères qui ajoutaient au charme de ses ouvrages. Tout homme a son dada, qu'il aime à monter, son côté fort, des sujets qui lui tiennent au cœur, dont il adore parler et dont il parle bien ; heureux celui qui sait profiter de cela pour son propre avantage. Le Dr Johnson voyageait un jour en diligence avec un compagnon de route dont il ne pouvait rien tirer. " Parlez-moi de cuir " lui suggéra, enfin, le pauvre homme au désespoir de sa propre ignorance. Le docteur essaya, et il trouva que sur ce sujet, son interlocuteur faisait preuve de sens et d'intelligence.

Celui qui sait écouter est toujours le bienvenu — les plus sages même le préfèrent à des hommes qui lui sont supérieurs, parce qu'il écoute avec respect et recueille soigneusement chaque parole qu'il entend. Il y a quelques années, en Angleterre, un vieillard laissa un bel héritage à quelqu'un qui n'était pas un parent, parce qu'il avait eu la complaisance de l'écouter patiemment. Napoléon, en une certaine occasion, fut si flatté de l'attention avec laquelle madame de Rémusat l'avait écouté parler, qu'il la proclama une femme très intelligente, bien qu'à cette époque, elle lui eut à peine adressé quelques mots.

WILLIAM MATTHEWS.

Nous ne prenons guère la généreuse résolution de dire à chacun ses vérités que quand elles sont blessantes.

Pages Canadiennes

L'art du Bien-Être

L'IDÉE DE DIEU CHEZ LES SAUVAGES

Étonné de la majesté de la nature, qui se déploie à ses yeux avec tant de richesse et de magnificence, ravi de la marche invariable des astres qui ornent les espaces incomensurables des cieux, l'homme demeure comme anéanti dans sa faiblesse. Sa raison consternée a besoin de croire à l'existence d'une cause première qui règle et maintienne l'ordre de l'univers au milieu duquel il est perdu. Le sauvage, incapable de spiritualiser l'auteur de toutes ces choses, se plaît à se créer des liens avec les divinités qu'il croit voir dans tous les êtres dont il ne peut comprendre la nature. C'est ainsi que son intelligence, trop bornée pour concevoir un être unique, infini, éternel, gouvernant le monde, voit dans le soleil, dans les fleuves, dans les montagnes, dans les animaux, autant de divinités, mais sans liaison ni rapport ensemble, à peu près comme se les représente le panthéisme ; chacun de ces êtres est pour lui l'émanation d'une divinité. Le bruissement des flots, c'est le dieu de l'onde qui gémit ; le murmure du feuillage, c'est la divinité des bois qui soupire ; le souffle du vent, c'est l'haleine de l'esprit céleste qui passe. Il personnifie tout : un dieu habite dans sa cabane, un autre folâtre autour de son front et abaisse sa paupière dans le sommeil. Quoiqu'il n'ait ni culte d'adoration, ni temple, ni autel, on reconnaît facilement dans ses conceptions la base de la mythologie païenne. Si les sauvages eussent fait un pas de plus, s'ils eussent élevé des temples à leurs dieux, la similitude aurait été frappante ; mais le culte des Grecs, par exemple, annonçait un peuple avancé dans la civilisation, parce qu'on n'a pas encore trouvé de peuple civilisé sans dogmes et sans religion.

Pourtant le sauvage devait avoir une idée au moins confuse d'une divinité suprême à laquelle toutes les autres divinités étaient soumises, car il pensait que le ciel et la terre avaient été créés par un être tout-puissant ; cette idée devint plus évidente pour lui après que les missionnaires lui eurent enseigné l'existence d'un seul Dieu sous le nom de Grand-Esprit. Il embrassa sans peine ce dogme qui ne faisait que préciser ce qu'il entrevoyait déjà à travers les ombres de son intelligence, et ce dogme se répandit ensuite avec tant de rapidité que quelques voyageurs l'ont pris pour une partie intégrante de sa foi primitive.

F. X. GARNEAU.

La question des repas, est primordiale entre toutes, car c'est d'elle que dépend souvent la bienheureuse formule : "mens sana in corpore sano." J'ai donc recueilli, à l'usage de nos lecteurs les règles suivantes, conseillées par les plus éminents hygiénistes. Sans les appliquer à la lettre, au milieu des obligations et des nécessités de l'existence, il est bon de s'en rapprocher autant que possible.

1° Prendre, autant que possible ses repas à des heures réglées ;

2° Si l'on est d'une constitution chétive et de peu d'appétit, manger quand on a faim, peu à la fois, mais, souvent ;

3° Manger lentement, en mâchant bien les aliments ;

4° Ne pas boire trop froid quand on mange des aliments chauds ;

5° Ne pas faire trop promptement succéder un repas à un autre. Il faut habituellement de trois à quatre heures pour opérer la digestion d'un repas modéré ;

6° Terminer le repas en cassant une croûte, cela aide à la digestion et nettoie les dents beaucoup mieux que les poudres dentifrices ;

7° Ne jamais se mettre à table quand on est en colère ou échauffé par la marche ;

8° Se bien garder à table de lire ou d'étudier et de tout exercice qui absorbe les facultés de l'esprit ;

9° Partager autant que possible, ses repas avec des compagnons gais et aimables et n'entretenir avec eux que des conversations agréables ;

10° Ne jamais faire en sortant de table, un exercice violent ;

11° Rester sur sa faim et n'aller jamais jusqu'à la satiété ;

12° Ne manger jamais ce qui vous répugne ;

13° Eviter toute querelle, avant, pendant ou après le repas, car c'est la meilleure façon de détruire son estomac.

" Ah ! ah ! voilà du mieux, et le poulx est excellent ; vous avez je le vois, suivi mon ordonnance dit le médecin.

— *Suivi ?* Non pas, s'il vous plaît : je me serais cassé le cou.

— Comment cela ?

— C'est que je l'ai jetée du troisième par la fenêtre."

Nécessité de Régler le Travail

La physiologie élémentaire peut expliquer, le plus simplement du monde, cette nécessité d'une règle pour le travail.

Au point de vue de son fonctionnement, notre cerveau est absolument comparable à tels autres de nos organes, à notre estomac par exemple. Si nous nous accoutumons à déjeuner tous les jours à midi, sans que notre volonté ait en rien besoin d'intervenir, tous les jours à midi, de lui-même, il se congestionne et sécrète du suc gastrique. Si, une fois, nous ne lui donnons rien à manger, il souffre et crie famine : si, pour longtemps, nous dérangeons ses habitudes, si les heures de nos repas deviennent irrégulières, l'estomac se détraque et contracte une maladie : ses parois se fatiguent et ses glandes s'épuisent.

Notre cerveau est tout pareil.

Il s'éténue à travailler irrégulièrement. Mais, de même que notre cœur ne se fatigue point de battre tout au cours d'une longue vie, ni notre estomac de digérer si on lui règle ses repas, de même notre cerveau peut travailler presque indéfiniment, sans lassitude, pour peu que l'on régularise son effort.

La seule chose qui comporte une dépense de force, d'énergie, c'est la mise en train.

Elle seule est pénible. Les sages s'arrangent de manière à être constamment en train, tout simplement. Si vous prenez coutume de travailler dès votre réveil, tous les matins, à huit heures, votre cerveau se congestionnera de lui-même, un appel de circulation s'y fera, et l'organe se tiendra prêt à fonctionner, à produire de la pensée, sans qu'il soit besoin d'aucun effort volontaire et fatigant pour l'y contraindre.

Cela devient un phénomène réflexe, et les reflexes ne se fatiguent pas. Et c'est, tout au contraire, la cessation du phénomène qui fatigue.

Si vous ne travaillez pas régulièrement et sans interruptions, il faut à chaque instant renouveler la mise en train, contraindre son cerveau à devenir attentif, plier son intelligence sur une besogne précise, et cela c'est vraiment, et pour les mieux doués, une grande fatigue.

Une bonne habitude est tout aussi impérieuse qu'une mauvaise, et tout aussi difficile à quitter. La question est de vouloir ou de pouvoir la prendre. Une fois qu'elle est prise, on n'a plus à intervenir, on travaille sans peine, et, littéralement, on arrive à ne plus pouvoir se passer de ce pain quotidien.

MAURICE DE FLEURY.

Anecdotes et Facéties

Un Parisien qui se trouvait avec sa femme dans le convoi du chemin de fer, lors de l'épouvantable catastrophe du 8 mai 1842, se sauva par miracle ; sa femme y périt. Notre homme revenu chez lui, s'aperçut qu'il avait perdu son parapluie ; il alla le lendemain le réclamer à la préfecture de police. On ne l'avait point retrouvé.

Quand il raconte son histoire, il manque rarement de dire : " J'y ai perdu ma femme et mon parapluie, un parapluie tout neuf ! "

* *

Vous savez la remarque terrible et profonde du fossoyeur qui enterrait les morts après la bataille.

" Mais, malheureux, lui dit un des officiers qui surveillaient cette sinistre besogne, tu viens de pousser dans la fosse un homme qui respirait encore ! "

— Ah ! monsieur, repliqua le fossoyeur, on voit bien que vous n'avez pas comme moi, l'habitude... Si on les écoutait, il n'y en aurait jamais un de mort. "

* *

Un indigène se présente chez un pasteur des îles Marquises, accompagné de deux femmes, et lui annonce l'intention de faire bénir ses unions par le prêtre catholique.

— Deux femmes, répond le missionnaire ; mais, mon ami, notre sainte religion défend la polygamie.

Le sauvage se retire sans souffler mot. Quinze jours après, il revint, n'ayant plus qu'une femme au bras, et réitère sa demande.

— Ne vous ai-je pas dit, fait le missionnaire, qu'il y avait un insurmontable obstacle.

— Je n'ai plus qu'une femme, mon père.

— Comment ?

— J'ai mangé l'autre.

RESTONS FRANÇAIS

Le ciel est noir, l'orage s'amoncèle
Et la discorde allume ses brandons :
Pour étayer un pouvoir qui chancelé,
Le fanatisme arme ses mirmidons.
Assouvissez la rage des sectaires,
Frappez, frappez, plats valets des bourreaux.
Un peuple entier maudit vos caudataires
Et vos gibets font surgir des héros.
Quand l'oppressur veut nous forger des chaînes,
De son courroux méprisons les accès,
Et fiers du sang qui coulent dans nos veines
Restons Français.

RÉMI TREMBLAY.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, DÉCEMBRE 1901

Ça et là

Il n'existe pas sur terre de foyer plus attirant que celui qu'illumine notre bienfaisance. C'est le secret du bonheur.

Passez notre revue à vos amis. On nous a dit souvent que notre revue était l'aide la plus utile pour trouver de nouveaux membres.

Chacun de nos 8,000 sociétaires pourrait nous conquérir un nouveau membre, s'il le voulait. Que ne peut-on faire lorsque l'on veut ?

Les Secrétaires archivistes sont priés de se rappeler qu'ils doivent faire rapport du résultat des élections au Bureau Exécutif, aussitôt qu'elles ont eu lieu.

Si tous les Canadiens français qui ont une famille laissaient, à leur mort, un petit patrimoine, songez donc combien notre race deviendrait puissante avant longtemps.

Se faire une réserve pour l'avenir est un devoir qui s'impose à tout bon citoyen, à tout père de famille véritablement soucieux du bien être de ceux qui lui sont chers.

L'hiver est arrivé ! Confrères, informez-vous des sociétaires nécessiteux et ne leur laissez pas abandonner leur assurance faute d'aide. Qui sait si ce n'est pas le pain de leurs enfants qu'ils abandonneraient.

Soyez ponctuels et constants dans ce que vous décidez. Les hommes persévérants sont le support des sociétés fraternelles comme ils le sont de toute entreprise commerciale.

A l'encontre de bien des choses qui perdent de la valeur en vieillissant, un certificat de dotation dans l'Alliance Nationale acquiert une plus grande valeur à mesure que les années s'accroissent.

Nous ne traversons cette vie qu'une fois. Tâchons d'y voir toutes les beautés de la nature et de l'humanité. Faisons tout le bien que nous pouvons. Élevons les cœurs. Soulageons quelqu'un de son fardeau.

Un vieil axiome dit : En temps de paix prépare-toi à la guerre. A tout homme sensé on peut dire : En temps de santé prépare-toi à la mort, afin que ta famille possède les nécessités de la vie lorsque tu la quitteras.

Si vous n'avez pas réussi une première fois dans votre tentative de gagner un candidat, vous ne devez pas manquer de retourner à la charge. Tel qui ne se rend pas à la première attaque, succombe souvent à la seconde.

Plusieurs sociétés de bienfaisance se prétendent les meilleures pour telle ou telle raison. L'Alliance Nationale dit simplement qu'elle a la plus forte réserve par \$1,000 en Amérique, et que cela la place bien au-dessus de ses compagnes.

Cet homme ne gagnait que quelques dollars par semaine, durant sa vie, cependant il a laissé un millier de piastres à sa femme et ses enfants, à sa mort, comment cela se fait-il ? Il appartenait à l'Alliance Nationale ! C'est un miracle que les sociétés de bienfaisance accomplissent tous les jours.

Au nombre des causes qui aident à rendre l'Alliance Nationale solide et progressive, sont le bon marché de son assurance, le faible taux de la mortalité et l'augmentation constante de sa réserve. En votre qualité de sociétaires, vous devriez être préparés à dire quelques mots sur chacun de ces sujets.

La dépense sans compter, que vous faites inutilement, chaque jour, de cents, de cinq cents, de dix cents, forment annuellement un montant assez élevé pour couvrir le coût d'un certificat de dotation. Ces petites sommes s'en vont pour toujours ; placées dans l'Alliance Nationale, elles vous reviendraient ou iraient à votre famille.

AVIS

Nous commencerons, dans un prochain numéro à publier la liste des cercles qui n'ont pas transmis leur rapport au temps prescrit et qui ont encouru par ce fait la pénalité édictée par l'article 321.

x

Les rapports mensuels doivent être préparés le 1er jour du mois, spécifiant les versements faits par les membres en règle pendant les mois précédent. (Art. 150 et 214.)

Ces rapports, avec la remise qu'ils comportent, doivent être transmis au Secrétaire Général avant le 10 du mois.

x

La rétribution semi-annuelle doit nécessairement être transmise avec le rapport de janvier, pour tous les membres en règle. Sont considérés membres en règle tous les sociétaires qui ne sont pas suspendus. (Art. 373.)

x

Le comité de surveillance des B. de P. se compose d'un président et deux membres, élus chaque année, au mois de décembre, par les membres affiliés, réunis en assemblée générale.

Les membres affiliés se réunissent, en assemblée générale, le premier mardi de décembre de chaque année, et aux dates qu'ils fixent préalablement.

x

L'élection des officiers de cercle a lieu à la première assemblée régulière de décembre. Le cercle peut néanmoins ajourner ces élections à l'assemblée régulière suivante. Les cercles fondés après le mois de décembre procèdent à l'élection de leurs officiers à la séance de leur institution ou à la première assemblée régulière.

Au cas où une élection n'aura pas lieu, tel que prescrit ci-dessus, elle devra être tenue sous le plus bref délai possible, après avis donné de la date de cette élection aux membres du cercle. (Art. 135.)

Jurisprudence

Une police sur la vie de l'époux décédé de la demanderesse avait été délivrée avant son mariage par une société de bienfaisance étrangère non constituée en corporation ni enregistrée en vertu de quelque acte d'Ontario, payable à sa mère, morte avant lui, ou à ses exécuteurs.

D'après un des règlements de la société, il était prouvé que si l'assuré se mariait après la date de la police, cette police deviendrait *IPSO FACTO* payable à la veuve, "à moins qu'il n'en fut autrement ordonné après

la date de ce mariage". D'après un autre règlement, la police ne pouvait être payable qu'à l'épouse seulement, à la fiancée, au parent ou à une personne qui dépendait de l'assuré et ne devait pas être léguée par testament, ni transférée à aucune autre personne. Par son testament, le défunt indiquait qu'il donnait à sa veuve le montant de cette assurance et d'une autre, en l'obligeant cependant à payer ses dettes. — *Jugé* que que la police était soumise à des conditions qu'elle ne comportait pas à sa face même, parce que l'article 4 de 52 Victoria, chapitre 32 (O), modifiant l'acte d'assurance d'Ontario S. R. O., ch. 167, ne s'applique qu'aux compagnies tombant sous l'effet de ce dernier acte. Comme l'assurance et les droits des parties ne dépendent de rien de ce qui est contenu dans l'acte pour garantir aux épouses et enfants le bénéfice de l'assurance sur la vie (S. R. O., ch. 136), il n'était pas nécessaire d'examiner si cette assurance tombait sous l'effet de cet acte en vertu des modifications apportées par 51 Victoria, ch. 22, article 2, (O); et en conséquence l'obligation du contrat devait résulter de ce qu'il contenait à sa face et des règlements de la société, lesquels formaient partie du contrat : —

Jugé aussi qu'aux termes d'après lesquels la société avait convenu de payer cet argent, l'assuré n'avait pas le pouvoir d'en léguer aucune partie ni à ses exécuteurs ni à ses créanciers, et la société avait le droit de dire que son contrat ne la liait qu'à payer l'argent dans une certaine classe; que l'assuré n'avait pas le droit de substituer un bénéficiaire n'appartenant pas à cette classe; et qu'en conséquence l'argent appartenait à la veuve sans qu'elle fût obligée au paiement des dettes.

(12 juin 1895. M. le juge Street; Morgan vs Hunt, 26 Rapports d'Ontario, 508.)

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE STE-THÈCLE, No 147.

Le 23 septembre dernier, les paroissiens de Sainte-Thècle, comté de Champlain, ont célébré par des fêtes grandioses les noces d'argent sacerdotales de leur bien-aimé curé, M. l'abbé M. E. Janelle, né en 1851, ordonné prêtre le 24 septembre 1876 et curé de cette paroisse depuis 1889.

A cette occasion, le Cercle Sainte-Thècle de l'Alliance Nationale, fondé depuis trois ans environ, s'est entendu avec les membres du comité d'organisation pour avoir sa part dans la démonstration touchante qui se préparait, car l'abbé Janelle est membre et chapelain du cercle.

Tout a réussi selon les vœux de nos confrères et ils ont droit à nos félicitations. Immédiatement après le banquet, nos sociétaires ont présenté à leur estimé pasteur une adresse accompagnée d'un splendide cadeau.

Cette adresse, dont nous donnons le texte ci-contre, était enjolivée d'une guirlande de feuilles d'érables peintes. A l'entête, on voyait le chiffre 25 en argent entouré d'un filet d'or en forme d'étoile.

Monsieur le curé,

Quand notre pasteur prie, nous prions avec lui ; quand il souffre, nous souffrons avec lui ; alors il est bien légitime que ses joies deviennent aussi les nôtres et que, lorsque l'hymne de l'action de grâces s'élève de son âme pour monter au ciel, les cœurs de ses enfants éclatent en transports joyeux.

Nous avons entendu l'expression des respectueux hommages, des sincères félicitations et des sentiments d'affectueux dévouement qui viennent de vous être adressés à l'occasion de vos noces sacerdotales.

Comme paroissiens de Ste-Thècle, nous y avons applaudi, et nous sommes heureux de dire que ces sentiments sont les nôtres. Qu'il nous soit permis en outre, Monsieur le curé, comme membres du Cercle de l'Alliance Nationale établi dans votre paroisse, de reconnaître ici publiquement les bienfaits signalés dont cette association vous est redevable et de vous en exprimer particulièrement notre reconnaissance.

De nos jours les sociétés de bienfaisance sont devenues de plus en plus nombreuses. Elles répondent à un besoin ou, du moins, elles sont un produit naturel de l'esprit de notre temps. Malheureusement, l'esprit de ténèbres, qui veut pénétrer partout et qui n'hésite pas à susciter un peu de bien pour faire beaucoup de mal, exerce une influence funeste sur un certain nombre de ces sociétés. Dès lors, l'Eglise de Jésus-Christ, la divine mère de nos âmes, qui ne veut pas que les intérêts temporels de ses enfants tournent au détriment de leurs intérêts éternels, ne pouvait rester indifférente en présence de ces nouveaux besoins. Des sociétés de bienfaisance catholiques ont surgi, bénies et encouragées par elle. L'Alliance Nationale est une de ces sociétés, elle vit et prospère dans notre paroisse, et la haute protection que vous avez bien voulu lui donner a contribué pour une grande part à son maintien et à sa prospérité. Nous vous en remercions sincèrement, Monsieur le curé, et nous vous prions de vouloir bien accepter ce modeste cadeau, avec l'expression renouvelée de notre sincère gratitude.

LE CERCLE DE L'ALLIANCE NATIONALE
DE SAINTE-THÈCLE.

M. le Dr Jules Dandurand, Md.-E. du cercle, en fit la lecture, puis le président du cercle, M. Pierre Naud, présenta le cadeau consistant en une belle montre d'or, sur les couvercles de laquelle on voyait, d'un côté : les trois initiales en relief des noms du héros de la fête, et sur l'autre : les armes de l'Alliance Nationale avec sa devise : *Vincit concordia fratrum*. A l'intérieur se lisait l'inscription suivante : "Présenté par les membres du Cercle Sainte-Thècle de l'A.N., 1876-1901."

Pendant l'audition de l'adresse, Monsieur le curé avait attaché, à sa poitrine, son insigne de chapelain de notre société. Il a répondu en termes émus, mais très appropriés, et il a fortement encouragé la jeunesse à se joindre à nos confrères mutualistes. Dans la salle du banquet, les membres du cercle avaient placé une belle banderolle portant l'inscription : "Il est notre Père", ainsi que les armes de l'A.N.

Le président du cercle prit part au banquet, avec le médecin-examineur, qui était l'un des organisateurs du comité général, et à la fin du repas, le digne chapelain remercia de nouveau, chaleureusement, les membres du cercle de la marque d'estime qu'ils lui avaient témoigné.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

Assemblée du 26 novembre 1901.

Proposé par F. G. Crépeau, A. F. Jeannotte, J. A. Migneault, P. Lamontagne, secondé par J. U. C. Crépeau, J. O. Motard, W. Lalonde, et résolu unanimement que les membres du Cercle St-Pierre, No 8, ont appris avec un vif regret la mort de leur confrère Gilbert Cardinal, et qu'ils offrent à son épouse et à sa famille en deuil, l'expression de leur profonde sympathie dans le malheur qui vient de les frapper.

Que copies des présentes résolutions soient envoyées à l'épouse du défunt et à la Revue de l'Alliance pour publication.

W. LALONDE,

Sec.-Arch.

Montréal, 9 Déc. 1901.

CERCLE HOCHELAGA, No 29.

A une assemblée régulière du Cercle Hochelaga, No 29, de l'Alliance Nationale, tenue le 27 du courant, il a été proposé par le Dr Garceau, secondé par F. Lambert, que le cercle a appris avec une bien vive douleur la mort de Mad. Hyacinthe Brissette, mère du Rév. M. Brissette, ancien curé de la paroisse d'Hochelaga et membre fondateur de notre cercle.

Proposé par Adélar Rivet, secondé par Avila Roy, que le Cercle Hochelaga envoie une délégation aux funérailles.

W. DESJARDINS, *Sec.-Arch.*

CERCLE ST-LAMBERT, No 121.

A une assemblée spéciale de l'Alliance Nationale, Cercle St-Lambert, No 121, tenue le 1 Déc 1901.

Il est proposé par M. le curé F. X. Rabeau, Sec.-fin. et Trés., secondé par M. Alex. Lamarre, que les membres de l'Alliance Nationale, Cercle St Lambert, No 121, ayant appris avec douleur la mort de leur confrère Freddy Trudeau, offrent leurs plus sincères sympathies à la famille du défunt, notamment à leur confrère Théodule Trudeau, frère du défunt, chargé M. le secrétaire-archiviste du cercle d'aller porter le même jour une copie de la présente résolution à M. Théodule Trudeau et d'en envoyer une autre à la Revue mensuelle de l'Alliance Nationale pour être insérée dans le prochain numéro.

Adopté à l'unanimité.

Il est en suite proposé par Jos. Faillé, secondé par Philias Trudeau, que les membres du cercle, pour honorer la mémoire du défunt, offrent, pour le repos de son âme, un bouquet spirituel d'une Grande Messe pour être chantée le plus tôt possible.

Adopté à l'unanimité.

Tous les membres du cercle sont invités à assister en corps aux funérailles du défunt qui auront lieu lundi le 2 Déc. courant.

Copie conforme

H. BISAILLON, *Sec.-Arch.*

CERCLE SAINT AIMÉ, No 74.

Le Cercle Saint Aimé, No 74, à sa réunion régulière du 28 novembre dernier, a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par MM. Ad. Durocher, M. L. Péloquin, secondé par MM. Stanislas Danis, André Lamoureux :

Que les membres du Cercle ont appris avec douleur la mort inattendue de leur confrère M. Jean-Baptiste Bélisle, substitut, P. G., et offrent à la famille du regretté défunt leurs vives sympathies et leurs sincères condoléances ; et que copies des présentes soient adressées à son épouse ainsi qu'aux journaux et à la Revue Mensuelle de l'Alliance Nationale, pour publication.

P. P. DUFAUT, *Prés.*, JOS. PEPIN, *Sec.-Arch.*

ETAT FINANCIER

Au 31 Octobre 1901

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 septembre 1901...	\$251,206.04
Produit des contributions.....	8,159.38
Intérêts.....	41
	<u>\$259,365.83</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu F. X. A. Cléroux.....	\$1,000.00
Par bénéfices de feu Jos. Pinsonneault.....	500.00
Par bénéfices de feu Emery Laberge.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Elzéar Royer.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Joseph Riopel.....	1,000.00
Par bénéfices de feu J. E. Fyfe.....	1,000.00
Par frais examen T. Champigny (invalide).....	15 00
Par remboursement de contributions.....	2.40
Par Caisse Générale 5%.....	407.97
Par balance au 31 oct. 1901....	253,440.46
	<u>\$259,365.83</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 septembre 1901...\$	2,047.05
Produit des contributions.....	161.45
Réserve.....	43.13
	<u>\$ 2,251.63</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Jacques Richard, Cercle Ste-Thècle, No 147....	4.57
Par bénéfices Louis Baron, Cercle St-Flavien, No 141.....	19.72
Par bénéfices David Lussier, B. P. St-Hugues, No 2.....	1.71
Par Cercle Ste-Anastasia — réserve.....	7.79
Par Caisse Générale 5%.....	8.07
Par balance au 31 oct. 1901....	2,209.77
	<u>\$ 2,251.63</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 416.04
A Organisation.....	26.00
A Rétribution semi-annuelle....	70.00
A Honoraires d'enregistrement..	118.00
A Honoraires revision et mutation	5.50
A Revue.....	4.00
A Fournitures.....	126.90

A Divers.....	\$ 1.15
A Droit d'inscription Cs. C. des Malades.....	13.00
	<u>\$ 780.59</u>
A Balance au 30 septembre 1901	611.85
	<u>\$ 1,392.44</u>

DÉBOURSÉS

Par Fournitures.....	\$ 104.00
Par Inspection et Propagande...	253.00
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	359.16
Révision d'examens.....	21.60
Lum., tél., télégr. et exp.....	21.88
Divers.....	15.70
Par Organisateur, salaire et dépenses.....	100.00
Par Examens médicaux.....	21.00
Par Divers.....	8.00
Par Revue.....	10.00
	<u>\$ 914.34</u>
Par Balance 31 octobre 1901....	478.10
	<u>\$ 1,392.44</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$253,440.46
Balance Caisse Générale.....	478.10
Balance Caisse Centrale des Malades.....	2,209.77
Balance Caisse d'Epargne des Cercles.....	741.95
	<u>\$256,870.28</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 10,200.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,939.40
Municipalité.....	27,720.00
Prêts hypothécaires.....	183,050.00
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	28,933.78
	<u>\$257,243.18</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	372.90
	<u>\$256,870.28</u>

Montréal, 1er novembre 1901.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON, }
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*

MORTALITÉ

- No 170.—EMERY LABERGE, 26 ans, admis dans le Cercle St-Jean Chrysostôme, No 54, le 10 août 1897, est décédé à Montréal, le 20 juin 1901. Cause : *Fièvre typhoïde*.
Bénéficiaire : Marie-Louise Payant, épouse, \$1000.
- No 171.—PIERRE RODOLPHE LETENDRE, 32 ans, admis dans le Cercle Yamaska, No 51, le 8 décembre 1894, est décédé à St-Michel d'Yamaska, le 20 août 1901. Cause : *Broncho Pneumonie*.
Bénéficiaire : Pierre Letendre, père, \$500.
- No 172.—GILBERT BOIVIN, 53 ans, admis dans le Cercle St-Cyprien, No 107, le 3 août 1896, est décédé à Napierreville, le 19 septembre 1901. Cause : *Ramollissement du cerveau et pneumonie*.
Bénéficiaire : Apolline Favreau, épouse, \$1000.
- No 173.—GÉDÉON PIÉRARD, 56 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 28 juin 1898, est décédé à Montréal, le 22 septembre 1901. Cause : *Artério sclérose et maladie de Bright*.
Bénéficiaire : Pauline Berger, épouse \$1000.
- No 174.—REV. JOS. ODILON FOREST, 29 ans, admis dans le Cercle St-Cuthbert, No 59, le 29 décembre 1898, est décédé à Montréal, le 24 septembre 1901. Cause : *Fièvre typhoïde*.
Bénéficiaire : Rév. Joseph Forest frère, \$500.
- No 175.—PHILIPPE DANSEREAU, 51 ans, admis dans le Cercle Maisonneuve, No 61, le 29 mai 1896, est décédé à Montréal, le 26 septembre 1901. Cause : *Paralyse progressive*.
Bénéficiaire : Rosalie Fréchette, épouse, \$500.
- No 176.—ADOLPHE CANTIN, 52 ans, admis dans le Cercle St-Valier, No 20, le 4 mai 1898, est décédé à Québec, le 28 septembre 1901. Cause : *Inflammation des poumons*.
Bénéficiaire : Salomé Couture, épouse, \$500.

AVIS DIVERS

AUX MEMBRES

Versements périodiques.

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payées :

1o Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).

B. La rétribution (50 cts) payable

avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet, chaque année (182).

Délai de grâce.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

Indemnité des Retardataires.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

Suspension.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas soldé ses redevances (310 et 375).

Réintégration.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o. Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G. Ernest Lemire, 367 Richmond, Prés., C. U. Ouellette, 30 Bilby, Westmount; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G. C. P. Fabien, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1793 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Latonde, 3156 Not. Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinea.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sh.P.G. et Md.E., A. T. Côté; Prés., Oscar Leduc; et S.A. J. E. Larivière; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e dimanche, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sh. P. G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S. A., Rod. Lefebvre; S. F., R. B. Décarie; Md. E., P. A. Valois (La Chine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sh. P. G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Hubert; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Hubert; S. A., E. Z. Massicotte, 127 Quessel, Ste-Genevieve; S. F., Ed. Sawyer, 383 Seigneurs; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 36 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sh. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 3744 Papineau; S. A., A. Chénail, 214 St-André; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md. E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol-église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sh. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sh. P. G., Célestin Tanguay, 117 Rachel; Prés., M. H. Havard, 233 Ste-Elisabeth; S. A., W. Lalonde, 225 Visitation; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jesnotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co. Jacques-Cartier

Sh. P. G., D. Ladouceur, M.D.; Prés., Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., J. B. Meloche; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., R. J. Jos. Bonin, 267 Centre; Sh. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94 Laprairie; S. A., N. Belisle, 12 Chateauguay; S. F., Cha. Duquette, 210 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roper.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sh. P. G., J. E. Noisau, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S. A. et S. F., Régis Bélanger, 62 Ave. Walker, St-Henri; Md. E., Dr H. Herivieux, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sh. P. G., L. Lemiux, 3598 Notre-Dame; Prés., S. Letourneau, 1930 St-Jacques; S. A., J. E. Porras, 25 Av. du Parc; S. F., F. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md. E., J. O. A. Archambault, 3397 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudi, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sh. P. G., Etienne Roby, 50b Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sh. P. G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gaurin; S. A., J. M. Bordua; S. F., J. E. Marcie; Md. E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marclie.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sh. P. G., Narcisse Bétielle; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Laballe; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co. Soulanges

Sh. P. G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sh. P. G., A. Fontaine; Prés., J. A. Adolphe Renaud; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudi, au bureau de M.M. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sh. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, École Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sh. P. G., H. Moisan, 578 Ste-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 62 Bédard; S. A., Arthur Devarens, 633 St-Valier; S. F., F. Blouin, 7, 566 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sh. P. G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, Jr, 82 Scott; S. F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md. E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patinoise, 260 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co. Beauharnois

Sh. P. G., Th. Durin; Prés., H. Lalonde; S. A., Stanislas Sauvé; S. F. et Md. E., Louis Legault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co. Vaudreuil

Sh. P. G., Rév. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sh. P. G., Etienne Charreier; Prés., Jos. Simonneau; S. A., P. Boucher; S. F., E. P. Bédard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sh. P. G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S. A., A. Ouellette; S. F. et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sh. P. G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S. A., Jos. Brabant; S. F., P. C. Descoates; Md. E., Dam Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGE, Montréal

Sh. P. G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudson; S. A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S. F., Arthur Chagnon, 163 Désery; Md. E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, École des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCAIRM, St-Jacques, Co. Montcairn

Sh. P. G., Alex. Melancon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Gran- ger, N. P.; S. F., Dam. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co. Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, pte; 2e Prés. Hon., Rev. C. F. Baillargeon; Sh. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Dr. P. A. Brassard; S. A. et S. F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md. E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co. Soulanges

Sh. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Elie Pharand; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sh. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S. A., D. A. Daignault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. Gau- thier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Océile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co. Hochélag

Sh. P. G., David Côté; Prés., Grégoire Machabée; S. A., P. Desmarceau; S. F., M. Jodoin; Md. E., Hector Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co. Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sh. P. G., Jos. Lortie; Prés., H. Tétreault; S. A., Dieudonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co. Joliette

Sh. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosières; S. A., Cléophas Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosières.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sh. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 180 Fullum; Prés., P. Lari- vière, 643 Notre-Dame; S. A., H. Paquet, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md. E., F. LeBlé, 731 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Lariivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-HUBERT, Montréal

Sh. P. G., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; Prés., Ths Lamange, 706 St-Urbain; S. A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co. Vaudreuil

Sh. P. G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-PHREEM, Co. Bagot

Sh. P. G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S. A., F. Fafard; S. F. Md. E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet
Chaplain, Rév. M. Cha Beaubien, curé; Sb.P.G. Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex. H. Pelletier; S.A., F. Brousseau; S.F., A. Prévost; Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine
Sb.P.G. Adh. Paré; Prés.; J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaska
Sb.P.G., M. Adgémir Bédale; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie La-salle; S.F., La. Veronneau, N. P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
Sb.P.G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S.A., Alcide Chaussé, 279 St-André; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy
Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.
Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier
Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Cha. Descrocy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.
Sb.P.G., Moise Moreau; Prés., C. Labouradière; S.A., Jos. D. Coultée; S.F., W. Ouillier; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Oullier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
Sb.P.G., J. A. Dumas, 112 Vitré; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Ouimet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier
Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beaulont; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Laforest. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
Sb.P.G. H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Horpître; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption
Sb.P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Leprieur
Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancœur; S.F., A. F. Groudin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascade.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
Sb.P.G., Hormidas Ricard, 591 Lasalle; Prés., Ed. Desjardins; S.A., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beupré; Md.E., Pierre Lussier. Réunions, 4e mardi, 189 Létourneux, 84 hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.
Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., F. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHALEMAGNE, Mtlé-End.
Sb.P.G., Wilfrid Sénéchal, 299 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 1800 Berr; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, salle Marcel 1279 Berr.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal.
Sb.P.G., J. A. Teasdale, 675 Saint-Denis; Prés., A. Dalpé, 391 Amherst; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p.m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville
Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edmé Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.
Sb.P.G., Onésime Veillot; Prés., L. A. Vanesse; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Faquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.
Sb.P.G., J. H. Damphouse, 342 Sherbrooke; Prés., Albert Depeyngny, 93 Richelieu, Ste-Cunégonde; S.A., Joseph Paquette, 334 Mullin; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 231 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 281 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d' Hochelaga.
Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Poirvin, 62 Avenue Dumont; S.A., Léon Desautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 369 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Bréboef.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
Sb.P.G., O. N. Paré; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Pelletier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.
Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Ls Desrosiers, 2350 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 36 Agnès; S.F., Ad. Sénéchal, 40 St-Pierre; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.
Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcoite, 20 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. E. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudin, 3663 Notre Dame, St-Henri.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.
Sb.P.G., Alex. Sénéchal, 268 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Dr Water, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3198 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal
Sb.P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., J. E. St-Jean, 1117 Huntley S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundi, salle St-Edouard, 966 rue Beauharn.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal
Sb.P.G., Auguste Comte, 501 St-Urbain; Prés., J. E. Fournier, 1908 Notre-Dame; S.A., Armand Grenier, 59 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1738 Ste-Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.
Chaplain, Rév. P. J. B. Grandfils, O.M.I.; Sb.P.G., Anselme Lepage, Jr, rue St-Ignace; P., Octave Vézina, 736 St-Valier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLEY
Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.
Chaplain, R. F. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 814 Montanas; S.F., Jos. Marois, 152 Plessias; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.
Sb.P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Ch. Gaudin, 197 St-Charles; S.A., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.